

Les dernières nouvelles de la Genète

N° 34

Janvier 2018

Les Dernières Nouvelles de La Genète
Mairie
71290 La Genète
Directeur de la publication : Philippe Taton
Rédaction : Christophe Berger

Les Dernières nouvelles de La Genète est distribué gratuitement aux familles habitant La Genète. Les personnes domiciliées dans une autre commune et désirant recevoir ce journal doivent s'adresser à la mairie de La Genète. (Permanences le lundi de 13h à 17h et le jeudi de 9h à midi).

EDITORIAL

Chers administrés,

Je constate avec satisfaction que la commune a vécu un second semestre 2017 plutôt calme.

Le projet d'assainissement collectif des hameaux de Veilly et des Rutys est à présent engagé. Le bureau d'études Soulage de Louhans a été choisi pour déterminer le passage des canalisations. Les propriétaires concernés ont été contactés. Dès ce début d'année, un appel d'offres sera lancé pour l'exécution des travaux à suivre.

Notre épicerie-bar accueillera de nouveaux gérants courant février. Lors de la dernière réunion de Conseil Municipal, ces personnes nous ont proposé de nouveaux projets qui, je l'espère, recevront l'adhésion de tous.

Je suis heureux de constater que le club des Genétods repart de l'avant et j'invite les personnes disponibles à participer à leurs rencontres à la Salle Piguet un vendredi après-midi sur deux.

Je souhaite à chacun d'entre vous une excellente année 2018 et vous invite tous pour la présentation de mes vœux le dimanche 14 janvier à 10h30 à la Tour Jérusalem.

Philippe TATON
Maire de LA GENETE

SOMMAIRE

Page 1 : Éditorial.

Pages 2 et 3 : Conseils municipaux.

Page 4 : Repas conférence.
Communiqué de la bibliothèque

Page 5 : Comité des Fêtes.
Programme « Terracycle »

Page 6 : Visite du cirque.
Bourse aux jouets.

Page 7 : Repas des cheveux blancs.
Cérémonie du 11 novembre.

Page 8 : SIVOM du Louhannais.

Page 9 : Club des Genétods.
Travaux d'accessibilité.

Page 10 : Pompiers.
Ramassages

Page 11 : État civil.
Manifestations 2018.

Page 12 : A noter.
Communiqué de la paroisse.
Repas des chasseurs.

Conseil municipal du 26 septembre 2017.

Le Conseil municipal de La Genète s'est réuni ce mardi 26 septembre sous la présidence de Philippe Taton, Maire de la commune.

L'ensemble des membres du Conseil était présent.

Travaux assainissement:

M. le Maire présente les trois devis reçus pour la maîtrise d'ouvrage concernant les travaux d'assainissement sur les hameaux de Veilly et des Rutys.

A l'unanimité, le Conseil porte sous son choix sur l'entreprise Soulage de Louhans pour un devis de 29 700 € H.T.

Une réunion sera organisée avec les propriétaires des terrains concernés par le projet de passage du réseau.

Les travaux pourraient débuter au printemps 2018.

Indemnité trésorier.

M. Michel Roit-Levêque, actuel percepteur à la Trésorerie Publique, part en retraite fin octobre.

M. le Maire propose de lui verser une indemnité de 365,80 € et de verser une indemnité de 40,54 € au trésorier qui le remplacera au 1er novembre.

Cette proposition est adoptée avec 12 voix pour et 2 abstentions.

Contrat employé communal.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la proposition de reconduire un contrat d'embauche à Guillaume Passard jusqu'à la reprise d'activité de Roland Lecorre.

Questions diverses.

1- La commune ne pouvant plus acquérir la parcelle de terrain située à l'arrière des hangars, un nouveau projet est mis à l'étude.

Il est proposé de démolir la remise jouxtant la mairie et de construire un bâtiment composé de trois travées, dont une qui sera entièrement fermée. Cette construction métallique aura une superficie d'environ 100 m².

La commune a reçu deux devis pour la réalisation des travaux, et un troisième est en attente.

Seront à ajouter les frais de permis de construire (devis de 1 235 €) et de destruction du bâtiment existant et de désamiantage (devis de 5 196 € H.T.)

2- L'entreprise Morin a confirmé que les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes handicapées débuteront dans les jours à venir.

3- M. le Maire donne connaissance d'un devis à hauteur de 1 635,46 H.T. de l'entreprise Azur Paysage pour clôturer le lieu de stockage des déchets verts à l'aide de panneaux rigides et d'un portail.

Cet emplacement serait ouvert aux seuls habitants de la commune un jour par semaine.

Il est proposé d'y séparer les déchets de tonte de ceux de taille qui seraient broyés sur place et mis à disposition des particuliers.

4- Le Conseil décide de fixer à 450 € le loyer mensuel de l'appartement situé au-dessus de la mairie.

5- M. le Maire informe le Conseil que la commune a accordé un bon d'achat de 100 € au magasin Colruyt pour M. Vermorel, suite à la demande de sa tutrice.

6- Le SYSDEL sera à nouveau contacté afin de rendre opérationnels les lampadaires qui ne fonctionnent pas.

7- Il est proposé d'acheter et de mettre en place quatre panneaux "participation citoyenne" aux différents accès de la commune.

Conseil municipal du 05 décembre 2017.

Le Conseil municipal de La Genète s'est réuni ce mardi 05 décembre sous la présidence de Philippe Taton, Maire de la commune.

Tous les membres du Conseil sont présents, à l'exception de Michèle Moureau.

Reprise de la gérance de l'épicerie-bar.

M. le Maire présente Madame Beaujon et sa fille Madame Chave qui restent les seules candidates à la reprise de l'épicerie et du bar de la commune.

Mesdame Beaujon et Chave se proposent de travailler en cogérance au sein d'une SARL.

Plusieurs points sont abordés, dont les services proposés, les jours d'ouverture, la possibilité d'un point chaud le midi, la mise aux normes des toilettes pour l'accès des personnes handicapées, la nécessité d'une nouvelle caisse enregistreuse.

L'ouverture des commerces pourrait avoir lieu au mois de février 2018.

Le Conseil remercie Madame Beaujon et Madame Chave de leur venue, puis elles quittent la salle.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer un bail avec Mme Beaujon et Mme Chave pour la reprise de la gérance de l'épicerie-bar et à leur accorder une remise de 50 % pour les trois premiers mois de locations, comme cela avait été le cas avec les précédents repreneurs.

Frais de déplacements.

A partir de janvier 2018, la Trésorerie de Cuisery ne prendra plus d'argent en espèces des collectivités.

La secrétaire devra donc se rendre à la perception de Tournus pour y déposer l'argent, environ deux fois par mois.

M. le Maire propose de verser une indemnité pour régler les frais de déplacements de la secrétaire suivant un barème kilométrique.

Cette mesure est votée à l'unanimité.

Subventions au collège.

Le Conseil municipal donne un avis favorable aux demandes de subventions du Foyer Socio Educatif du collège de Cuisery (demande de 5€ par élève) et de l'Association Sportive du collège (demande de 5€ par élève) et donne un avis défavorable à la demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves du collège.

Questions diverses.

M. le Maire informe le Conseil de la demande du Comité des Fêtes qui souhaite que, comme en 2014, la commune règle la moitié du coût du feu d'artifice tiré le 14 juillet.

Différents travaux sont prévus sur la commune:

- réfection de la barrière la maison gauloise à l'aide de planchettes en bois exotique.
- création et installation de panneaux d'informations sur le Domaine des Druides
- changement de la vitrine de la bibliothèque municipale.
- installation de rambardes longeant les plans inclinés pour les accès aux personnes à mobilité réduite.

Des devis ont été reçus pour l'achat d'ordinateurs à l'école (classe de Mme Dumont) et à la mairie pour des montants de 819€ et 895€ TTC.

La visite de la commune de Mme la Sous-préfète est prévue le 22 février 2018, la date restant à confirmer.

Conférence de Paul Perrault



" L'historique de l'implantation chrétienne sur notre commune", tel était le thème de la conférence que notre historien local, Paul Perrault, a tenue ce samedi 25 novembre. Devant une centaine de personnes qui ont rempli une nouvelle fois la Tour Jérusalem, Paul a tout d'abord évoqué les premières traces de la présence de l'homme sur notre commune.

Grâce aux recherches de Nicolas Meunier, plusieurs campements datant de 15 000 ans avant Jésus Christ ont été retrouvés, notamment sur le hameau de Varennes au lieu-dit "Les Grandes Bornes". Ce hameau a été habité jusqu'aux environs de l'an 1 000 durant lequel la population s'est déplacée à proximité de l'actuelle Croix de Varennes.

C'est dans ce secteur que la première chapelle a été construite.

On sait qu'une autre chapelle fut bâtie sur le hameau de Sanssot.

La tradition raconte que sa cloche serait descendue jusque dans la rivière.

A la fin du Moyen-âge, le capitaine châtelain de Cuisery accueillait

les paysans dans une forteresse en pierres, une villeneuve, qui disposait d'une chapelle située à côté de l'actuel château de la Villeneuve.

Cette église fut détruite à la fin de la Révolution française.

La Tour Jérusalem et notre église actuelle ont été construites à peu près à la même époque, à la fin du 15ème siècle. Paul Perrault nous a décrit avec précision l'historique de ces deux bâtiments mais également des statues qui décorent l'église.

Plus récemment, des habitations se sont peu à peu installées pour former ce qui constitue notre actuel bourg. Pour terminer son propos, Paul rappela à tous combien la vie de nos aïeux était difficile, ceux-ci étant régulièrement confrontés aux guerres, famines ou épidémies, et que les petits tracas que nous pouvons rencontrer doivent être relativisés.



Communiqué de la bibliothèque de La Genète

Les bénévoles de la bibliothèque vous présentent leurs meilleurs vœux pour ces fêtes et pour la nouvelle année 2018.

En 2017, nous avons apprécié le nombre toujours croissant de nouveaux inscrits.

Seule ombre au tableau : il est regrettable que certains lecteurs nous rendent des livres qu'ils ont abimés ; *exemples* : pages arrachées (dans des livres de cuisine), pages tachées, déchirées ou partiellement détruites dans les romans, BD ou livres pour enfants, livres que nous sommes souvent contraints de détruire et de remplacer.

Il serait souhaitable que ces personnes, qui bénéficient du « prêt gratuit sans cotisation » de ces livres, en prennent soin et aient l'honnêteté de nous le signaler ou même de remplacer eux-mêmes le livre détérioré.

Pour votre confort, la bibliothèque connaît actuellement quelques transformations : accès handicapés, façade réaménagée ». Les bénévoles font le maximum pour être présents durant ces travaux et vous assurer un bon accueil.

Comité des Fêtes

L'année 2018 sera marquée par 2 manifestations majeures.

La 5^{ème} édition de la Fête Gauloise se déroulera au Domaine des Druides le samedi 14 juillet 2018 à partir de 9h. Le Comité des Fêtes met d'ores et déjà tout en œuvre pour que cette manifestation soit une réussite, en espérant enfin un temps digne d'un 14 Juillet, ce qui a été loin d'être le cas pour les éditions de 2014 et 2016. Les grandes lignes de cette manifestation sont déjà bouclées avec la reconduction du marché d'art et d'artisanat, le repas de midi avec jambon à la broche. En support animation, 4 ateliers avec la présence de la Compagnie Excalibur de Oullins retraceront tout au long de la journée la vie de nos ancêtres dans le domaine de la cuisine, de la médecine, des textiles et des jeux. La fin de journée sera marquée par un repas champêtre sur un air de bal populaire avec l'orchestre des « Ventre Jaunes » de Saint Trivier de Courtes, suivi d'un feu d'artifice sur l'étang avec la société Artifeux de Laval sur Cère à la tombée de la nuit. La musique populaire, pour cette soirée du 14 Juillet reprendra le flambeau avec les « Ventres Jaunes » après le spectacle pour terminer en beauté cette journée. Vaste programme donc, où le Comité des Fêtes aura besoin de toutes les forces vives disponibles pour assurer l'organisation et la réussite de cette journée.

La 35^{ème} édition de la journée Brocante/Puces aura lieu cette année le dimanche 12 août. C'est une manifestation qui a fait depuis longtemps ses preuves avec un nombre d'exposants et de visiteurs qui ne décroît pas. Vu le succès remporté l'année dernière, le principe d'andouillettes non stop à la plancha est d'ores et déjà reconduit.



Samedi matin. Le montage des bâches marque le début de la brocante.



As- Dimanche matin. La brocante bat son plein si le soleil est de la partie.



Lundi matin. La fête est finie ou presque. Les bénévoles partagent un dernier repas. Les traits sont tirés...

Assemblée générale du Comité des Fêtes

Celle-ci se déroulera le samedi 20 janvier 2018 à 10h30 à la Tour Jérusalem. Un apéritif dinatoire viendra clôturer cette réunion. Toutes les personnes désirant s'investir au sein du Comité des Fêtes, même occasionnellement, y sont cordialement invitées. C'est un élément indispensable pour assurer à terme la pérennité de nos manifestations locales.

Programme Terracycle

Les associations du RPI se sont inscrites au programme Terracycle de recyclage des instruments d'écriture afin de récolter des fonds au profit des enfants des trois communes (Brienne, La Genète et Jouvençon).

Cette action servira également à sensibiliser les enfants à l'environnement et au recyclage. Vous trouverez des containers dans différents points de collecte :

- A Brienne dans la mairie et au point propre.
- A La Genète au point propre.

Les articles acceptés sont les feutres, les stylos billes, les stylos plumes, les surligneurs, les effaceurs, les critères, les cartouches et les blancs correcteur (souris, bouteilles et stylos).
1 stylo rapporte 1 centime.

Ne sont pas acceptés : les tubes de colles, les gommes, les règles, les crayons de papier, les objets coupants.





bilité d'assister aux spectacles.

Les deux représentations que le Cirque Européen a proposées à La Genète les 4 et 5 novembre ont attiré une cinquantaine de personnes.

Les numéros de jonglages, d'équilibres, de dressages d'animaux et surtout les clowns ont ravi les plus jeunes dont c'était le principal sujet de conversation dans la cour de récréation.

Dès le dimanche soir, le chapiteau était démonté et le lendemain les camions s'en sont allés discrètement.

Il y a quelques semaines, le cirque a dressé son chapiteau devant la Tour Jérusalem.

Certes, ce n'était pas Pinder ni Gruss, plutôt un petit cirque familial, un couple et leur trois enfants, qui se déplacent de village en village pour apporter un peu de joie aux enfants de nos campagnes qui **C'est le cirque !!!**

n'ont pas forcément la possi-



Spectacle pour le moins inhabituel que de voir un chameau et un zébu brouter l'herbe de l'enclos de la Tour Jérusalem. Ils semblent l'avoir trouvée à leur goût..



Bourse aux jouets



Pour la deuxième année consécutive, le Comité de fleurissement de la commune a organisé une bourse aux jouets dans la Tour Jérusalem.

La réussite de l'édition 2016 a porté ses fruits puisque ce ne sont pas moins de 60 mètres linéaires qui ont été loués par les exposants, qui étaient dix de plus que l'an passé.

La salle était entièrement remplie si bien que la buvette a dû s'expatrier à l'extérieur sous une bâche.

Onze exposants ont été refusés par manque de place.

Certes, les visiteurs ne se sont pas bousculés, la faute peut-être à une météo froide et humide qui a retenu bon nombre de personnes chez eux. Néanmoins, les allées de la Tour ont été continuellement occupées par des chineurs à la recherche de jouets qui feront des heureux pour Noël.

La présidente Dominique Passard se montrait globalement satisfaite de cette journée qui devrait être reconduite l'année prochaine.



Repas des cheveux blancs

Le traditionnel repas des cheveux blancs a réuni une quarantaine de personnes ainsi que plusieurs membres du CCAS le dimanche 8 octobre à la Tour Jérusalem. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance conviviale, l'animation étant assurée par notre ami Daniel Casseville.

C'est Brigitte Martin, responsable du « Rendez-vous des Danseurs gourmands » qui s'est occupée de la préparation et du service des plats qui ont été énormément appréciés par tous les convives.

Les doyens de ce repas étaient Mme Ingeborg Mermet et M. Jean Vermorel. Nous n'oublions pas la doyenne de notre commune, Mme Lucie Berthillier, qui vient de fêter son 98ème anniversaire.



Tout le monde s'est régalé et a passé une excellente journée.



M. le Maire était présent à ce banquet. Il est entouré de Mme Mermet et de M. Vermorel.

11 novembre 2017



que cette année marquait également le centenaire de 1917, année de "la fatigue des peuples" mais aussi tournant de la guerre, marquée par le terrible épisode du Chemin des Dames. A l'issue de la cérémonie, trois de nos pompiers furent mis à l'honneur: Guillaume Passard et Florentin Sixdenier reçurent

l'attestation PSE1 (Premiers secours en équipes 1er degré), tandis que Jean-Claude Leblanc était élevé au grade de sergent chef.

Cette matinée se clôturait à la salle Piguet par le verre de l'amitié offert par la municipalité.



EN 2018 UN BAC IDENTIQUE POUR TOUT LE MONDE

Le SIVOM du Louhannais travaille chaque jour à l'amélioration du service qui vous est rendu. Dans cette optique, il va généraliser le bac ordures ménagères résiduelles sur l'ensemble du secteur, sans coût supplémentaire.



Un bac pour qui ?

Pour tous

Cette opération, **appelée conteneurisation**, va permettre d'**harmoniser** le mode de présentation des déchets et de **généraliser la collecte avec des bacs**.

Le volume du bac dépendra du nombre de personnes au foyer (information de la redevance)

Un bac pour quoi ?



Cette opération vise à :

Améliorer la **propreté** dans les communes et le cadre de vie des habitants

Assurer la **sécurité** et le respect des conditions de travail des agents de collecte.

Les différentes étapes de la mise en place ?

1ere étape : L'information

Un courrier sera envoyé à chaque usager pour l'informer de ce projet et de ses modalités pratiques: dates, lieu...

2ème étape : La livraison

Le bac sera déposé chez chaque usager, selon des tournées de livraison qui vous seront indiquées dans le courrier d'information.



Chaque bac sera muni d'un code barre et d'un autocollant pour être personnalisé

Club des Genétods



Le Club des Genétods existe depuis fort longtemps sur notre commune. Pourtant, ces dernières années, il avait tendance à s'essouffler, les partants n'étant plus remplacés. Depuis deux ans, il avait même cessé toute activité.

Paul Perrault, Philippe Taton et Odette Farris ont décidé de lui insuffler un essor nouveau et, tel le phœnix renaissant de ses cendres, il est à nouveau actif et motivé.

Depuis quelques semaines, une douzaine de participants se retrouve un vendredi sur deux de 14h à 17h30 à la Salle Piguet pour pratiquer diverses activités : jeux de cartes (belotte, ramis, huit américain...), jeux de sociétés et jeux de boules lorsque les beaux jours reviendront.

« On est là pour s'amuser, raconte la Présidente Odette Farris, et tout le monde, de La Genète ou des communes avoisinantes, est le bienvenu. »

Un groupe joue aux cartes sur une table, un autre bavarde un peu plus loin. L'ambiance est détendue et conviviale. Dans l'après-midi, le café et les petits gâteaux sont servis.

« Quand il fera beau, on sortira les barbecues pour manger ensemble une grillade. »

En attendant, le club partagera la galette des rois le 5 janvier.

Toutes les personnes, jeunes ou moins jeunes, qui souhaitent intégrer le club ou prendre des renseignements, peuvent se rendre à une réunion ou contacter la Présidente Odette Farris au 06 50 27 10 74.

Philippe Taton est le vice-président du club et Françoise Durand en est la trésorière.

Travaux accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux lieux publics, comme l'impose la législation, la commune a fait installer une rampe inclinée et poser une rambarde à l'entrée de différents bâtiments : l'école, la mairie et la bibliothèque, les gîtes ruraux, les toilettes publiques.

Les plans inclinés bétonnés ont été construits par l'entreprise Morin de Romenay et les rambarde métalliques ont été fabriquées et posées par l'entreprise Vannot de Tournus.



Interventions des Sapeurs pompiers 2nd semestre 2017

06 juillet : Secours à personne. La Villeneuve
17 juillet : Secours à personne. Rue de l'Eglise
20 juillet : Secours à personne. Rue des Templiers
26 juillet : Accident voie publ. Chemin de Narfoux
26 juillet : Destruction d'insectes. Varennes
31 juillet : Destruction d'insectes. Varennes
31 juillet : Accident voie publique. RD 975
05 août : Autre feu. Pirey
12 août : Destruction d'insectes. Dom. des Druides
21 août : Secours à personne. Rue de l'Eglise
26 août : Destruction d'insectes. Pirey
16 septembre : Secours à personne. Templiers
25 septembre : Feu de cheminée. Rue de l'Eglise.
08 octobre : Secours à personne. Tour Jérusalem
13 octobre : Secours à personne. Route du Poutat
31 octobre : Secours à personne. Rte du Do. Des Dru.
31 octobre : Opérations diverses. RD 975
07 novembre : Secours à personne. Rue de l'Eglise
11 novembre : Secours à personne. RD 975
16 novembre : Secours à personne. La Bouchatière

Au 23 décembre, les Sapeurs pompiers sont intervenus à 40 reprises durant l'année 2017.

Le corps des Sapeurs pompiers de La Genète compte un effectif de 10 personnes.

Le 1er décembre, les sapeurs Nicolas Fatet et Frédérique Barbière ont reçu le grade de caporal.

Les sapeurs Guillaume Passard et Florentin Sixdenier ont validé la formation de Premier Secours en Equipe de niveau 1.

Tous les Sapeurs pompiers remercient les habitants de la commune pour leur accueil lors de la distribution des calendriers.

Concours de pétanque des pompiers du 9 septembre

Malgré le mauvais temps, l'Amicale des sapeurs-pompiers a maintenu son concours de pétanque qui a tout de même attiré 14 doublettes. Les quelques averses qui sont venues perturber les rencontres n'ont pas empêché les joueurs de lancer leurs boules de pétanque. La finale fût remportée par Philippe et Georges, déjà vainqueurs l'an passé. Ils seront présents l'an prochain pour peut-être une 3ème victoire d'affilée...

Le soir venu, un repas champêtre clôturait cette journée. 90 repas ont été servis, tout le monde était ravi de ce bon moment et de la bonne ambiance conviviale qui régnait.

Le président de l'Amicale ainsi que tous les membres vous présentent leurs meilleurs vœux et une bonne année 2018.



Olivier et Fréd. à la table de marques



Au fil des parties



Les vainqueurs : Philippe et Georges

Ramassage de la ferraille:

13 janvier 2018

07 juillet 2018

14 avril 2018

13 octobre 2018

Ramassage du tri sélectif par les employés communaux:

09 janvier 2018

03 juillet 2018

27 février 2018

18 septembre 2018

15 mai 2018

06 novembre 2018

Etat civil 2ème semestre 2017

Naissances : Elena NICOD, née le 7 septembre 2017 à Chalon sur Saône
Tessa Betty MARCHAL, née le 25 novembre 2017 à Chalon sur Saône

Mariages : Claude DUBUIS et Lydie FARRIS le 26 août 2017

Tous nos vœux de bonheur vous accompagnent.

Personnes en maison de retraite :

Mme Marie FERRAND à Romenay
Mme Georgette DAVID à Romenay
Mme Raymonde FAVRE à Romenay
Mme Micheline RAFFIN à Romenay
M. Guy LECLERE à Romenay
M. Jacques CHARVET à Belnay
M. Antoine LAUGERETTE à Belnay
Mme Carmen FAILLET à Belnay

Décès: Gérard MERMET, décédé le 24 août 2017.
Hélène SANVERT, décédée le 2 novembre 2017.

Nouveaux habitants: *Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à:*

Elodie GAUDILLERE et Mathieu PROST (Bouchatière)
M. et Mme CAUSSETTE (Hameau des Croisés)
Mathilde PAYEBIEN et Guillaume NICOD (Route de Brienne)
M. et Mme Roland LAVIGNE (Charrière du Mont)
M. et Mme GARNY (Route de l'Eglise)

Nous rappelons qu'il est important de venir le plus tôt possible se faire inscrire en mairie.

Calendrier prévisionnel des manifestations 2018

- 14 janvier : vœux du Maire à la Tour Jérusalem.
- 24 février : ouverture de la pêche à la truite à l'étang
- 03 mars : carnaval à Jouvençon organisé par la cantine scolaire
- 10 mars : paëlla des pompiers à la Tour Jérusalem
- 11 mars : loto de l'APE à Brienne
- 02 avril : chasse à l'œuf au Domaine des Druides
- 02 juin : concours de pétanque de l'école de Brienne
- 30 juin : kermesse des écoles à l'école de La Genète, ou à la Tour en fonction de la météo.
- 14 juillet : marché gaulois du Comité des Fêtes au Domaine des Druides.
- 28 juillet : repas champêtre de la Chasse au Domaine des Druides.
- 12 août : brocante-puces à la Tour Jérusalem.
- 30 septembre : repas paroissial par le Comité d'Aménagement de l'Eglise à la Tour Jérusalem
- 14 octobre : repas des cheveux blancs organisé par le CCAS à la Tour Jérusalem
- 03 novembre : banquet des pompiers
- 04 novembre : loto de la cantine scolaire à Jouvençon.
- 18 ou 25 novembre : bourse aux jouets du Comité de fleurissement à la Tour Jérusalem
- 14 décembre : arbre de Noël de l'APE à Brienne

A N O T E R

L'Atelier de Dan : Toutes confections textiles et ameublement : 06 60 94 55 61
Basset-Lennoz Marion : Pépinière des Avettes 06 50 67 78 11
Correia et fils : fonderie 03 85 40 00 13
École : 03 85 40 16 60
Gîtes et Tour (réservations) Mme Aufranc: 06 89 31 79 72
Gravallon Christophe : électricité générale, électroménager 06 72 62 99 56
Greffet Jérémie : élagueur, paysagiste, créateur : 06 49 03 17 19
Mairie : 03 85 40 12 47
Richard Christophe : électricité 03 85 40 11 73
Sanvert Cédric : entretien et aménagement de jardins : 06 18 80 71 85
Somagic : barbecues : 03 85 32 27 50
Superfos : conditionnements plastiques : 03 85 32 27 55
Taton Philippe : Maire : 06 28 33 77 08

Communiqué de l'Eglise

Après sa formation en 2017 au Service Diocésain de la Pastorale Sacramentelle et Liturgique de LYON, Daniel CASSEVILLE est envoyé par l'Evêque d'AUTUN – Benoît RIVIÈRE – pour célébrer avec le Groupe Funérailles de la Paroisse Saint-Jean-Baptiste en Bresse.

Il devient correspondant principal sur les communes de LA GENÈTE et BRIENNE.

Repas des chasseurs



C'est sous une météo estivale que s'est déroulé le traditionnel repas des chasseurs en ce dernier samedi de juillet.

Philippe Taton, président de l'association locale de la chasse « La Sauvegarde » accueillait au Domaine des Druides environ 110 personnes, les membres de l'association et leurs invités. Heureusement, les grands chênes du Domaine permettaient de conserver une fraîcheur très agréable.

Seules quelques guêpes ont tenté de troubler cette journée, mais elles furent vite

rappelées à l'ordre par les pompiers qui intervinrent sans tarder.

Dominique Sanvert et Dominique Thévenard étaient occupés à préparer deux sangliers à la broche qui avaient été abattus l'hiver dernier. De l'avis de tous, ce fut un vrai régal.



à

BONNE ANNEE 2018